

# SEG TAABA

Numéro 13 du 24 septembre 2001

## Éditorial : Un petit tour au Mali

Anithié!!!

*Une fois n'est pas de coutume, Seg Taaba fait la part belle au Mali!!!*

*Zoom sur l'expérience du PDCD de Dioïla qui développe un programme participatif pour l'appui au développement local. Le centre d'excellence pour la femme de Bamako appuie aussi le développement par le renforcement de ces acteurs incontournables que sont les femmes. Enfin, Seg Taaba propose deux nouvelles rubriques: **Actu-Mali** qui fera le point sur l'actualité dans la décentralisation au Mali et **Dispositifs d'appui** qui présentera les initiatives nationales d'appui à la décentralisation.*

*Bonne Lecture!!!*

## Zoom Sur: Appui à la décentralisation : l'expérience du PDCD de Dioïla

Le soulèvement populaire de 1991 et le changement de régime auquel il a conduit, a largement influencé la dynamique de décentralisation au Mali. En effet, c'est à la suite des réformes institutionnelles liées à l'avènement de la Troisième République, que le processus de décentralisation s'est amorcé aboutissant aux élections de 1999. Compte tenu des capacités financières et techniques de l'État, l'appui des partenaires au développement est incontournable pour le succès de ces réformes. C'est ainsi que la coopération néerlandaise, à travers la SNV-Mali a décidé, depuis les années 1997, d'inscrire toutes ses interventions dans le cadre de la promotion et de la facilitation du processus de décentralisation.

C'est dans ce contexte que la SNV-PDCD intervient dans les 23 communes rurales du cercle de Dioïla. Ce cercle, au centre du Mali sud, a une grande potentialité agro-économique caractérisée par une grande production de coton et de céréales et un développement assez important de l'élevage. Il faut reconnaître que toute la population ne profite pas de ces potentialités. Cette situation est due à la faiblesse des organisations paysannes dans les filières hors coton et à la marginalisation de certaines couches sociales dans les processus de décision. Or, la décentralisation en cours au Mali offre des possibilités importantes pour l'implication des

populations dans le développement durable et équitable. Pour faire face à ces enjeux, la SNV-PDCD cherche à contribuer à l'organisation des filières prometteuses et à la réussite du processus de la décentralisation en intégrant toutes les couches de la population et en prenant en compte les aspects environnementaux.

### La Stratégie

La SNV-PDCD a opté pour une approche participative dont le point de départ est d'appuyer le développement local et de responsabiliser les acteurs locaux de développement. La SNV-PDCD n'intervient pas directement auprès de la population, mais elle travaille en partenariat avec les structures intermédiaires comme les ONG, les conseils communaux, le conseil de cercle, les services techniques, les média et la société civile. Ce partenariat se fait à travers le renforcement des capacités organisationnelles, des appuis méthodologiques, techniques et financiers. Le travail avec les structures intermédiaires permettra de mieux asseoir la durabilité des actions.

### Les domaines d'intervention

#### Le domaine économique

La SNV-PDCD appuie des ONG et une structure financière décentralisée pour permettre l'organisation des filières (karité et céréales etc..) qui a comme point

de départ l'organisation des producteurs en structures professionnelles en intégrant les groupes défavorisés. Elle appuie également cette structure financière décentralisée pour améliorer l'accès au crédit productif des groupes défavorisés.

### **La décentralisation**

La SNV-PDCD joue le rôle de facilitateur dans la mise en œuvre du processus de la décentralisation. Dans la phase préélectorale, elle a organisé des sessions d'information et de sensibilisation du grand public. Elle a formé les cadres des ONG et services techniques sur la décentralisation. Dans la phase post-électorale, elle s'est engagée dans la formation, entre autres acteurs, des collectivités décentralisées et de leurs services sur les notions de base de la décentralisation et la maîtrise d'ouvrage. La SNV-PDCD appuie également les collectivités décentralisées dans la planification participative du développement et sa mise en œuvre en impliquant la société civile, les services techniques et les ONG. Enfin un appui financier est donné pour les infrastructures de démarrage des collectivités décentralisées. Avec l'avènement du dispositif d'appui aux collectivités territoriales, la SNV-PDCD a été retenue pour jouer le rôle d'opérateur de centre

de conseil communal (CCC) dans les cercles de Koulikoro, Dioïla et Banamba. Là, elle travaille dans le renforcement des capacités de 45 collectivités en matière de gestion du développement, planification et programmation et recherche de prestataires de qualité.

### **La communication**

Dans le cadre du développement local et de la décentralisation, la communication joue un rôle très important. C'est pour cette raison que la SNV-PDCD appuie la mise en œuvre de la radio communautaire du cercle. Elle soutient aussi le personnel des radios existantes du cercle et envisage enfin un appui à ces radios en matière de formation en communication publique des collectivités décentralisées.

En conclusion, la SNV-PDCD développe dans chaque domaine des approches maîtrisables par les acteurs et facilement intégrables dans les programmes nationaux concernés comme le PASAOP (Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes) pour les filières et la Décentralisation pour l'appui au développement des communes.

**Contact: S. DIARRA**  
**SNV-PDCD BP:25 Dioïla**  
**Email: [pdcd@spider.toolnet.org](mailto:pdcd@spider.toolnet.org)**

## **Dispositifs d'appui: Centres de Conseils Communaux**

*Dans les pays du Sahel engagés dans le processus de décentralisation, les États ont créé des cadres d'accompagnement. En effet, il est primordial d'appuyer les élus et autres acteurs de la décentralisation dans l'apprentissage de la gestion locale. Cette nouvelle rubrique fera le tour de ces systèmes d'appui nationaux dans les pays du Sahel.*

Le réseau des Centres de Conseil Communaux (CCC) est un dispositif d'appui aux Collectivités Territoriales du Mali. Présents au niveau de chaque cercle, les CCC sont coordonnés, au niveau national, par une Cellule Nationale de Coordination (CNC) rattachée à la Direction Nationale des Collectivités Territoriales (DNCT) Les CCC ont trois fonctions :

a) L'animation du réseau de prestataires locaux et du comité d'orientation par l'identification de prestataires, la diffusion des informations entre les membres, l'organisation des membres du réseau, la mise en place d'un secrétariat du comité d'orientation, l'évaluation des appuis et de leurs impacts.

b) La gestion des programmes d'appui aux collectivités territoriales : intermédiation dans la mise en œuvre des appuis (mise en relation des communes

avec les prestataires compétents, aide à la négociation, ....)

c) L'appui à la maîtrise d'ouvrage du développement des Collectivités Territoriales : appui au montage des dossiers de financement pour le fonds d'investissement communal, définition des plans d'appui, etc.

En raison des surcoûts importants que la création de nouvelles structures aurait induit et compte tenu de la volonté de développer les compétences locales, il a été proposé pour la mise en œuvre des CCC de passer par les institutions déjà présentes au niveau de chaque région. Ainsi, les opérateurs sont, en général les programmes, projets ou structures déjà implantés dans les cercles et ayant les capacités de mener à bien leurs missions. C'est le cas du PDCD de Dioïla.

Opérationnels depuis fin 2000, les CCC ont trois ans pour doter les Collectivités Territoriales des

compétences de gestion, de maîtrise d'ouvrage et de développement de leurs ressources financières.

## **A suivre:** le centre d'excellence pour la femme au Mali

La nécessité de promouvoir au sein de la communauté une meilleure prise en compte des femmes en vue d'un développement durable et équilibré est aujourd'hui reconnue par tous les acteurs. Mais, malgré les efforts déployés ces dernières années, les faibles capacités des femmes constituent un frein à une participation déterminante dans le processus de développement. Le Centre d'Excellence pour la Femme, créé au Mali, en 1994, est le fruit de la coopération entre l'Institut d'Économie Rurale (IER) et l'ONG Winrock International (WI).

Partant de son slogan : « rien de grand et de solide ne peut se construire sans la femme », le Centre se veut un espace d'information et de formation pour la promotion des femmes dans tous les secteurs de l'économie nationale en général et rural en particulier.

L'objectif est d'une part de favoriser une prise de conscience de la femme de son rôle dans le processus de développement socio-économique du pays, et d'autre part développer des capacités de leadership chez les femmes pour accélérer les changements en cours. A ce titre, il travaille à la constitution d'une banque de données sur l'expertise féminine dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement. Le Centre de

l'Excellence dispose d'un répertoire des femmes professionnelles du développement rural. Le Centre capitalise les expériences d'approche genre acquises au Mali et ailleurs. Il s'investit également dans le renforcement des capacités professionnelles à travers la formation et l'information.

A moyen terme, il est envisagé d'installer des antennes dans les centres régionaux de l'IER pour prendre en compte les préoccupations de la femme malienne sur une échelle aussi large que possible.

Le Centre de l'Excellence accorde une grande importance au partenariat et souhaite développer des relations avec les institutions nationales et internationales, les organisations non gouvernementales et autres organismes de développement menant des activités de promotion de la femme. Il est donc ouvert à toute personne/institution intéressée par ses activités et désireuse de contribuer à la promotion de la femme.

**Contact:**

**BP : 258, Bamako, Mali**

**Tél : 21 59 04 ECOFIL/IER**

**E-mail : [Maimouna.Diabate@ier.ml](mailto:Maimouna.Diabate@ier.ml)**

## **Actu-Mali:**

### **A propos du transfert de compétences**

#### **Gestion de l'eau potable : une expérience en cours**

Depuis juin 2001, la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) a entamé un processus de transfert de la compétence de gestion de l'eau potable, sur le terrain, avec l'appui de la Coopération française, de la GTZ et de Helvetas. Il s'agit, en fait, d'une phase expérimentale qui concerne deux (2) Communes rurales de la Région de Koulikoro, une (1) Commune rurale de Kayes et une (1) de Sikasso. Cette expérience devra

permettre de dégager une méthodologie participative de transfert de compétence, d'identifier les problèmes qui se posent aux conseillers communaux dans l'exercice de cette compétence et d'y apporter des réponses claires. Cette phase test devra également définir les conditions d'une « répliquabilité » de la démarche au niveau national. L'évaluation de cette phase terrain aura lieu en septembre 2001.

#### **Report dans le domaine de la gestion de ressources naturelles**

Le souci du Ministère de l'Équipement de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et de l'Urbanisme (MEATEU) est d'aboutir à un transfert raisonnable et garantissant une gestion durable des ressources naturelles. C'est pourquoi, le MEATEU propose de reporter le transfert de la gestion des ressources naturelles aux collectivités jusqu'au 31-12-2002. La date initialement prévue était le 30 octobre 2001.

Le MEATEU est entrain d'organiser ce transfert avec l'appui des partenaires au développement nationaux et internationaux : FAO, WRI, Inter coopération Suisse, GDRN5, Care International, etc.

**Infos CEK Kalasaba**  
**Kalasaba@malineml**  
**Cek@spider.toolnet**

## **Opinion:** **Comprendre le dysfonctionnement de nos collectivités locales**

---

Il y a quelques mois, une possible réforme de la décentralisation, du moins de son aménagement faisait la une de l'actualité politique au Sénégal. Ce projet de communalisation et de création d'une nouvelle entité territoriale (la Province) traduit un certain malaise dans la marche effective des institutions issues de la réforme de 1996.

En effet, la régionalisation, depuis sa mise en route rencontre des difficultés de nature structurelle et institutionnelle, liées souvent au niveau de compétence du personnel administratif et au problème de la mobilisation des ressources financières. En dépit de l'existence de nombreuses structures d'appui et d'impulsion, le développement local a du mal à afficher des résultats à la hauteur des espoirs suscités au début de la réforme. Au plan des finances, les moyens dont disposent les collectivités locales sont pour l'essentiel tirés de l'État (fonds de dotation). Le taux de recouvrement des taxes et impôts locaux, très faibles surtout en zone rurale, empêche la réalisation des projets d'investissement. Ces maigres moyens aléatoires au vu des neuf domaines de compétences transférées, plongent nos collectivités décentralisées dans une véritable précarité. Comment assumer de lourdes responsabilités politiques, économiques, sociales et environnementales sans moyens correspondants ?

Le problème le plus crucial est relatif au manque de personnel dans les conseils ruraux. De plus, la majeure partie des élus ruraux est analphabète. On voit mal dans ces conditions comment la décentralisation pourrait fonctionner d'autant que le développement local nécessite des capacités techniques précises (de planification, d'exécution, de négociation et surtout de la créativité) adaptables au contexte local. Aujourd'hui, beaucoup de conseillers ruraux sont dans l'impossibilité d'explorer les

possibilités que les textes de lois offrent aux collectivités pour mener à bien leur mission. Peu d'entre eux connaissent l'étendue de leurs compétences. Notre système politique qui fait la part belle aux partis, exclut de facto que des compétences locales non-engagées politiquement puissent exercer des responsabilités dans la gestion des affaires locales.

L'Administration d'État devrait combler ce déficit de capacités des élus locaux, mais il semble que les relations d'appui-conseil entre ces deux pôles de décision n'est pas un succès. Au lieu de renvoyer les élus se faire conseiller par des agents de l'État plus préoccupés à préserver des parcelles de pouvoirs, nous pensons que la réforme de 1996 devait être plus ambitieuse en mettant en place de véritables « écoles de formation des élus locaux ».

Loin de prétendre dresser un bilan de la décentralisation, nous pensons que certaines contraintes devraient être levées par :

- Le renforcement des capacités de gestion des élus locaux par une politique de formation continue ciblée
- L'élargissement des sources de financement des collectivités locales au-delà du fonds de dotation et de la taxe rurale qui ne sont pas suffisants pour couvrir l'ensemble des dépenses induites par le transfert de nombreuses compétences.
- Un effort d'explication en direction des populations qui, de notre point de vue ont encore beaucoup de choses à comprendre dans la politique de décentralisation. En effet, tant que ces populations n'auront pas compris et accaparé les gouvernements locaux, on ne peut espérer faire tourner la machine du développement local.

Ainsi donc, nous ne sommes pas de ceux qui pensent que la réforme de 1996 est en elle-même mauvaise ; comme dans toute expérience nouvelle, les insuffisances se corrigeront à l'épreuve de la pratique. Cependant, la question des ressources (humaines, financières...) ainsi que les obstacles d'ordre

institutionnel et juridique font aujourd'hui appel à des corrections urgentes.

**Mouhamadou Lamine SECK**  
Juriste – DEA Sciences de l'Environnement  
Email : <moulaseck@yahoo.fr>

## **Humeur, Humour...**

### **Des urinoirs pour tous !**

Fini le mur pipi à Dakar ! Qui n'a pas remarqué ces auréoles douteuses sur les murs !!! Les amendes et autres « *défence d'iriné* » n'y ont rien changé ! Mais tout cela est du passé maintenant ! La Haute Autorité pour la Propreté de Dakar a eu la brillante idée d'appuyer la construction d'urinoirs publics. Hourra!! Mais Ô femmes et enfants ! Voici de quoi modérer votre enthousiasme. Ces toilettes ne sont pas pour vous à moins que vous n'ayez des dons de lévitation !!! En effet, les urinoirs sont à une hauteur qui vous excluent d'office. Il faut être un homme adulte pour en jouir aisément. « *Mais... en général, ce sont les hommes qui urinent dans les rues !* » dit-on ! La belle excuse! Nous ne vous disputerons pas cette caractéristique peu glorieuse, mais, urinoirs pour urinoirs si l'on prenait en compte le confort de tous !!!

Fanny

## **Dans la toile**

### **Le Programme de Développement Municipal**

Le Programme de Développement Municipal est une association régionale dont les adhérents sont les associations nationales de pouvoirs locaux. Le PDM résulte d'un partenariat entre les responsables africains et la communauté des bailleurs de fonds, pour le soutien des politiques de décentralisation et le renforcement des capacités des collectivités locales africaines. Le site du PDM très fourni, propose, outre une présentation détaillée du programme, une documentation variée autour de la question de la décentralisation. Nous avons apprécié les annuaires des acteurs de la décentralisation, la rubrique réseau et développement local où des expériences sont présentées. Vous saurez tout sur les conférences et séminaires organisés dans le cadre de la décentralisation organisés entre autres par l'Institut Africain des Hautes Études Municipales. A vos claviers !!!...

**Ce bulletin est le vôtre, partagez vos expériences !**  
**IIED Sahel, Point E rue 6 X A, BP 5579 Dakar Sénégal**  
**Email: [iiedsen@sentoo.sn](mailto:iiedsen@sentoo.sn) ou [awafba@sentoo.sn](mailto:awafba@sentoo.sn)**